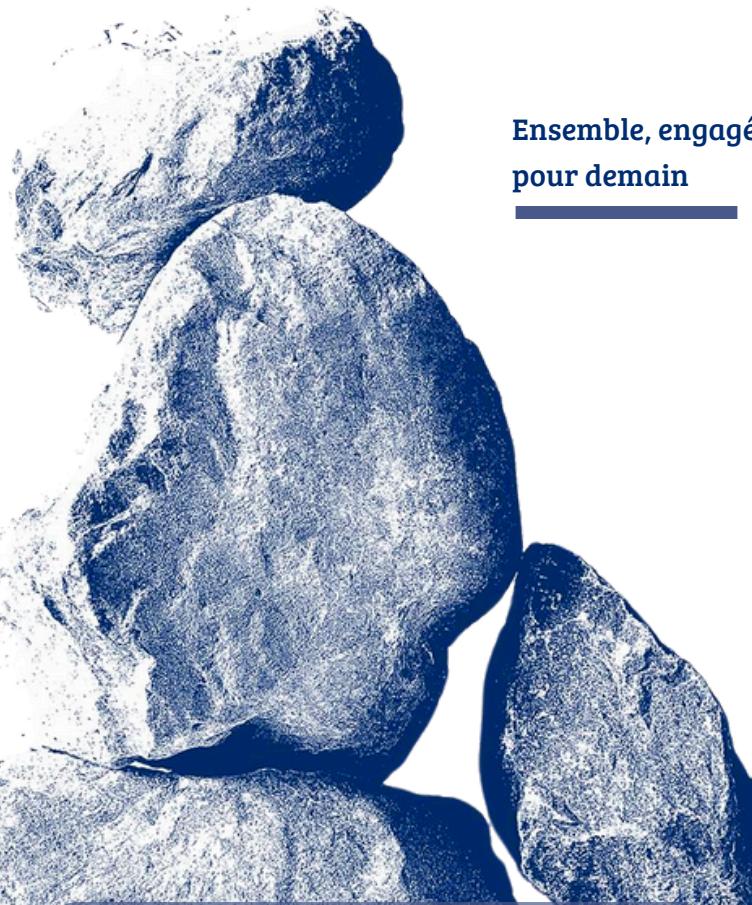


Projet de renouvellement et extension de la Carrière du Bassin de la Sambre CBS



Ensemble, engagés pour demain

(Limont-Fontaine & Saint-Rémy-du-Nord)



INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES ET MESURES

- **Eaux** : rôle prépondérant de la carrière : soutien à l'étiage du cours d'eau (suivi du débit d'exhaure et de la qualité du rejet) et valorisation des eaux d'exhaure (projet de potabilisation en cours avec Noréade).
- **Air** : émissions de poussières limitées par arrosage, nettoyage des engins, bardage des installations. Suivi semestriel des retombées de poussières conformément à l'arrêté préfectoral actuel (pas de dépassement de la valeur guide).
- **Biodiversité** : carrière est un milieu qui présente une diversité notable d'habitats permettant ainsi d'accueillir un nombre varié d'espèces faunistiques et floristiques (Petit Gravelot, Hirondelles). L'activité de la carrière tient compte de cette biodiversité (entretien des espaces verts aux périodes adéquates par exemple) et suit son évolution (suivi tous les 5 ans).
- **Voisinage** : capacité d'extraction identique donc pas d'évolution du nombre de tirs de mine annuel, présence d'écrans végétal (haies, merlons) qui atténuent la dispersion du son.
- **Revalorisation de matériaux** : protocole strict pour réceptionner les matériaux inertes issus de chantier BTP, collecte sélective et locale.



REMISE EN ÉTAT

- Vocation naturelle (abandonnée pour loisirs).
- Création de zones humides, prairies, boisements, vergers.
- Maintien des fronts rocheux pour biodiversité (Grand-Duc, Petit Gravelot).
- Fermeture des accès aux plans d'eau par remblais et haies.



DATES DE RENCONTRE

Vendredi 28 novembre 2025

Réunion publique - Salle communale « de la Brasserie » à Limont-Fontaine, 18h00 - 20h00

Mercredi 3 décembre 2025

Permanence - Mairie de Limont-Fontaine, 14h00 - 17h00

Mercredi 14 janvier 2026

Permanence - Mairie de Limont-Fontaine, 14h00 - 17h00

Mercredi 4 février 2026

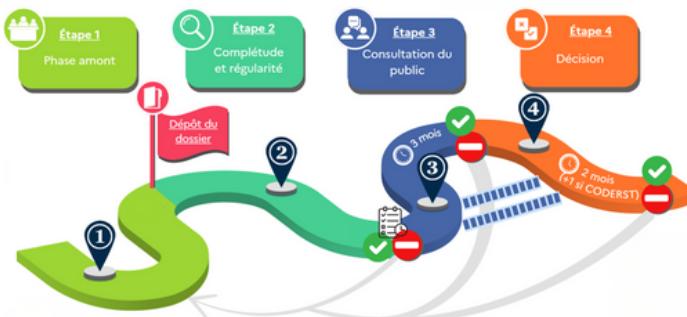
Permanence - Mairie de Limont-Fontaine, 14h00 - 17h00

Mercredi 4 février 2026

Réunion publique - Salle communale « de la Brasserie » à Limont-Fontaine, 18h00 - 20h00



RAPPEL DU NOUVEAU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'INSTRUCTION



Objectifs :

- Simplifier et accélérer la procédure pour favoriser la réindustrialisation de la France, tout en préservant un haut niveau de protection environnementale.
- Renforcer la participation du public, avec des modalités modernisées et dématérialisées via un registre dématérialisé, incluant deux réunions publiques et un site dédié.

Ce registre peut être consulté via cette adresse mail :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6392/>

Ou encore par
ce QR Code



CONTEXTE ET OBJECTIFS

ZONE NORD

Apports de matériaux inertes extérieurs :

- 720 000 m³ environ au total, plus si des chantiers se présentent dans les 20 ans pour remblayage partiel
- Cadences d'apports : 30 000 m³ /an en moyenne, 100 000 m³ /an au maximum, y compris des matériaux recyclables pour 15 000 tonnes /an.



ZONE SUD

Surface du périmètre sollicité : 776 181 m² (77 ha 61 a 81 ca), après renoncement à la zone nord-nord.

Surface du périmètre exploitable : 306 699 m².

Quantités extraites :

- 18 000 m³ de terres de découverte, 412 000 m³ de stériles de découverte utilisés en remblais au plan d'eau sud.
- 2 800 000 m³ (7,5 M tonnes) de matériaux 450 000 t/an de gisement en moyenne.

Traitement des matériaux : installation fixe existante et groupe mobile de recyclage projetée de puissance totale 2200kW.

RAISONS ET ALTERNATIVES

- Pérenniser l'activité pour répondre aux besoins locaux et régionaux en matériaux calcaires : assurer la continuité d'une activité stratégique pour le BTP.
- Alternatives étudiées : extension Nord (abandonnée), ouverture d'une nouvelle carrière (non retenue).
- Solution retenue : renouvellement et extension limitée au Sud pour limiter le mitage du paysage.